

Publié le 3 mai 2011

## L'hydroélectricité, un nouveau défi

Avec la hausse du prix du pétrole et l'objectif européen de développer les énergies renouvelables de 20 % d'ici à 2020, l'hydroélectricité devient un nouvel enjeu économique. Plusieurs Epl se préparent à se lancer sur ce marché ou à renforcer leurs infrastructures.



Déjà troisième source de production d'énergie en Europe, l'hydroélectricité trouve un nouveau souffle dans l'hexagone, à la faveur de l'inflation du prix des carburants fossiles et de l'intérêt croissant pour les énergies propres. Ses atouts : elle est stockable, renouvelable, d'un faible coût d'exploitation et émet peu de gaz à effet de serre. Les Entreprises publiques locales l'ont bien compris, c'est un marché d'avenir, au potentiel non négligeable, même pour de petites unités longtemps jugées peu rentables. « Il fallait jusqu'à présent une production minimale sur l'année pour atteindre un niveau de rentabilité. Mais les paramètres ont évolué, rendant de plus en plus attractif cette source d'énergie », explique Alain Villocel, directeur général de [CACG](#), Sem d'aménagement du Grand Sud-Ouest (Aquitaine et Midi Pyrénées), qui étudie plusieurs projets sur les réseaux de la Garonne, des rivières de Gascogne et du canal d'irrigation du Neste. Dans le Sud-Est de la France, la [Société du Canal de Provence](#) prépare également, avec la même logique, une montée en puissance de sa production hydroélectrique.

### **Ouverture à la concurrence**

Autre exemple, dans l'Isère où la Sem [Gaz Électricité de Grenoble](#) (GEG), qui gère déjà une quinzaine de centrales hydroélectrique, prévoit de tripler en dix ans sa production d'énergie verte. Au total, cent millions d'euros seront investis.

L'enjeu est de taille sur ce marché en pleine évolution. En juillet 2008, le gouvernement a décidé de mettre en concurrence l'attribution des concessions hydroélectriques à leurs échéances. Des concessions hydroélectriques ont été rassemblées par vallées et les premiers regroupements de concessions devraient être soumis à concurrence avant 2013 (barrages de la vallée d'Ossau, barrages de la vallée du Louron, barrages de l'aval de la rivière de La Truyère, de la haute et la moyenne Dordogne et les barrages du Drac). Les Epl s'organisent pour mieux faire face. Certaines se sont regroupées. Huit entreprises locales de distribution (ELD) ont ainsi décidé de mutualiser leur savoir-faire historique d'énergéticiens, à travers la [SAS Hydrocop](#), pour acheter et gérer des centrales de production d'électricité hydraulique ou pour développer des installations existantes.

Par Marie-Anne RAMAZZINA